

COMMUNIQUÉ



Réaction au budget 2025-2026

Une continuité assurée pour le loisir des personnes handicapées.

Trois-Rivières, le 26 mars 2025 – L'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) a pris connaissance du budget 2025-2026. Elle souhaite adresser sa reconnaissance quant aux investissements gouvernementaux de 15 millions de dollars qui permettent la prolongation du soutien de la pratique du loisir auprès des personnes handicapées.

Les instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (IRLPH) sont situées dans toutes les régions du Québec. Elles travaillent sans relâche et déploient des efforts colossaux afin de permettre aux communautés d'accéder à du loisir. Les bienfaits de la pratique du loisir sont considérables sur leur qualité de vie.

Ce soutien auprès les personnes handicapées est essentiel puisqu'il permet la participation sociale des personnes handicapées, le maintien des acquis, l'épanouissement et la prévention en santé.

Cependant, la collaboration, la promotion ainsi que la concertation doivent demeurer prioritaires puisqu'il reste encore beaucoup de travail à effectuer et les sommes investies sont loin de couvrir la totalité des besoins.

- **Geneviève Bergeron**, Directrice générale, AQLPH



Source : Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

Renseignements :
Geneviève Bergeron
Directrice générale
418 955-7759
direction@aqlph.q.c.ca